



CoC17_Rev2 [F]

LIMITATION DE LA CAPACITE DE PECHE ET PLANS DE DEVELOPPEMENT DES FLOTTES

PREPARE PAR LE SECRETARIAT DE LA CTOI

Ce document résume les informations à disposition du Secrétariat et concernant la Résolution 2009/02 Concernant la mise en place d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes.

1. Les parties contractantes et parties coopérantes non contractantes (« CPC ») notifieront au Secrétariat de la CTOI, au plus tard le 31 décembre 2009, la liste des navires, par types d'engins, de 24 m de longueur hors-tout et plus, ou de moins de 24 m s'ils pêchent hors de leur ZEE (ainsi que la capacité totale correspondante exprimée en TB), qui ont activement pêché – conformément aux dispositions de la résolution de la CTOI 07/04:

- les thons tropicaux durant l'année 2006,
- l'espadon ou le germon durant l'année 2007.

Les tableaux 1 et 2 indiquent les valeurs limites de la capacité de pêche, calculées à partir du tonnage et du nombre des navires déclarés comme actifs en 2006 (pour les thons tropicaux) et en 2007 (pour l'espadon et le germon). Du fait du faible nombre de déclarations qui ont été reçues au titre du paragraphe 1 de la résolution 09/02, le Secrétariat a utilisé les capacités de pêche de référence déclarées dans le cadre de la résolution 07/04 pour les années 2006 et 2007, pour les CPC qui n'ont pas soumis leur rapport. La figure 1 illustre également le faible niveau de déclaration concernant les espèces cibles.

Le tableau 3 présente une comparaison entre les valeurs limites de la capacité et les valeurs déclarées en 2008 pour les deux pêcheries.

6. Les CPC qui ont l'intention de développer leurs flottes au titre des dispositions de la résolution de la CTOI 03/01, par la soumission à la CTOI d'un plan de développement des flottes, confirmeront entre autre, au plus tard le 31 décembre 2009, le type, la taille, l'engin et l'origine des navires inclus dans le plan de développement des flottes et le calendrier précis pour les 10 années à venir de leur introduction dans les pêcheries.

La France (territoires) et l'Union Européenne ont soumis à la Commission des plans de développement des flottes révisés et la Thaïlande a fourni des informations sur la capacité des navires mentionnés dans son plan de développement des flottes. La figure 2 illustre le nombre de navires que les CPC ajouteront conformément à leur plan de développement des flottes. Le document IOTC-2010-S14-CoC17 Add1 présente l'ensemble des plans de développement des flottes soumis à ce jour à la Commission.

Tableau 1. Capacité globale des CPC dont les flottes ont pêché les thons tropicaux durant l'année 2006 et des flottes qui prévoient d'introduire de nouveaux navires devant pêcher les thons tropicaux, dans le cadre de leur plan de développement des flottes. *Une case vide indique qu'aucune donnée n'a été reçue*.

		Thons tropicaux	I falls at actioppelifett ats flottes										
СРС		Année de référence 2006	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
	Nombre	10											
Australie —	Capacité (TJB)	3 312 ⁱ											
	Nombre	8											
Belize —	Capacité (TJB)	1 235											
	Nombre	67											
Chine —	Capacité (TJB)	27 216											
	Nombre	0											
Comores —	Capacité (TB)	0											
,	Nombre	Ŭ											
Érythrée —	Capacité (TB)												
Union	Nombre	49	10 ⁱⁱ										
Européenne	Capacité (TB)	96 595	1 672										
France	Nombre	2 ⁱ	2	-	-	1	1	1	1	_	_	15	
(territoires)	Capacité (TB)	1390	4 638			2319	2319	2319	2319	-	-	1 286	
Guinée —	Nombre	3 ⁱ											
Guinee	Capacité (TJB)	1 439											
Inde ^{iv}	Nombre	70											
mae	Capacité (TJB)	32 789											
Indonésie ^v –	Nombre	1 202 ⁱ											
indonesie	Capacité (TB)	124 135											
Iran ^{vi}	Nombre	752 ⁱ	63	63	63								
Iran	Capacité (TJB)	56 949	-	-	-								
Tonon	Nombre	227											
Japon	Capacité (TB)	139 818											
V	Nombre												
Kenya -	Capacité (TB)												
Corée, rép.	Nombre	38											
de ^{vii}	Capacité (TB)	15 274											
Madaaaaa	Nombre	2^{i}											
Madagascar —	Capacité (TB)	263											
Malaisie ^{viii}	Nombre	28 ⁱ			51	16	21	23	24				
wiaiaisie	Capacité (TJB)	2 299				_	_	_	-				
Maurice ^{ix}	Nombre	8 ⁱ			10	13	14	14	14				
Maurice	Capacité (TJB)	1 931			_	_							
Oman ^x —	Nombre	24 ⁱ	5	8	8	7	7	7	7	7	7	7	
Oman"	Capacité (TJB)	3 126	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Del-i-4 Xi	Nombre		30	30	30	30	30						
Pakistan ^{xi}	Capacité (TB)		-	-	-	_	-						
	Nombre	18 ⁱ											
Philippines	Capacité (TJB)	10 304											
	Nombre	34		20	33	4	4	4					
Seychelles ^{xii}	Capacité (TB)	41,735		-	-	-	-	-					
Sianna I sama	Nombre	0											
Sierra Leone	Capacité (TB)	0											
Sri Lanka	Nombre												

		Thons tropicaux	1 fails de developpement des nottes										
CPC _		Année de référence 2006	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
	Capacité (TB)												
Soudan -	Nombre					•							
Soudan	Capacité (TB)												
Tanzanie –	Nombre												
Tanzame	Capacité (TB)												
Thaïlande ^{xiii}	Nombre	9	5	5	5	-	5						
	Capacité (TB)	13 771	10 000	2 000	10 000	-	10 000						
R.U.	Nombre	0											
(territoires O.I.)	Capacité (TB)	0											
,	Nombre	0	10										
Vanuatu ^{xiv} —								<u>,</u>					
	Capacité (TB) Nombre	3 ⁱ	-										
Sénégal —		1 251		·····									
Afrique du	Capacité (TJB) Nombre	13 ⁱ		9	28								
Sud ^{xv}		3 013		, <u>9</u>									
Suu	Capacité (TJB)	1 ⁱ		-	-								
Uruguay -	Nombre												
	Capacité (TB)	1 016											
Total —	Nombre	2568	125	135	228	71	82	49	46	7	7	22	
1000	Capacité (TB)	578,861	16 310	2 000	10 000	2 319	12 319	2 319	2 319	-	-	1 286	

ⁱ N'a pas déclaré de capacité de référence au titre de la résolution 09/02. La capacité indiquée dans ce tableau correspond à celle déclarée au titre de la résolution 07/04 pour l'année 2006. Dans la majorité des cas, aucune information sur le ciblage n'a été déclarée.

ⁱⁱ L'Union Européenne a indiqué que 15 autres palangriers seront ajoutés après 2006, mais avant la fin de 2015. Les 15 navires additionnels augmenteront la capacité de pêche de l'Union Européenne de 3375 TB. Aucune information de ciblage n'a été fournie mais l'on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

iii La France (territoires) a indiqué que 7 palangriers pêchant actuellement la légine seront convertis pour la pêche aux thons. Cela entraînera une augmentation de la capacité de 8230 TB.

iv L'Inde est toujours en cours de préparation de son plan de développement des flottes (*cf.* Rapport de mission en Inde du coordinateur de l'application).

^v L'Indonésie est toujours en cours de préparation de son plan de développement des flottes (*cf.* Rapport de mission en Indonésie du coordinateur de l'application).

vi L'Iran n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

vii La capacité de référence de la République de Corée concernant les thons tropicaux est celle de l'année 2000.

viii La Malaisie n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

^{ix} Maurice n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

^x Oman n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux. Oman ajoutera 10 senneurs et 25 palangriers à sa flotte entre 2016 et 2025 ; aucune information sur la capacité de référence (TB) ou sur les espèces cibles n'a été fournie.

xi Le Pakistan n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux. Le Pakistan n'a également pas fourni de capacité de référence (TB) pour les navires qui seront introduits dans sa flotte. On suppose également que les navires seront ajoutés de façon régulière au cours de la période de cinq ans débutant en 2006.

xii Les Seychelles n'ont pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux. Les Seychelles n'ont également pas fourni de capacité de référence (TB) pour les navires qui seront introduits dans leur flotte.

xiii La Thaïlande n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

xiv Le Vanuatu n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux. Le Vanuatu n'a également pas fourni de capacité de référence (TB) pour les navires qui seront introduits dans sa flotte.

xv L' Afrique du sud n'a pas indiqué d'information sur les espèces cibles ; on suppose que ces navires pêcheront les thons tropicaux.

Tableau 2. Capacité globale des CPC dont les flottes ont pêché l'espadon et le germon durant l'année 2007 et des flottes qui prévoient d'introduire de nouveaux navires devant pêcher l'espadon et le germon dans le cadre de leur plan de développement des flottes. *Une case vide indique qu'aucune donnée n'a été reçue*.

		Espadon et germon	Plans de développement des flottes									
CPC		Année de référence 2007	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
A 4 1° =	Nombre	9									ç	
Australie	Capacité (TJB)	3 002 ⁱ										
	Nombre	10			1	2						
Belize	Capacité (TJB)	1 620 ⁱⁱ			798	1596						
Chi.	Nombre	0			2	5	3					
Chine	Capacité (TB)	0			314	1745	438 ⁱⁱⁱ					
G	Nombre	0										
Comores	Capacité (TB)	0										
,	Nombre	0										
Érythrée ⁻	Capacité (TB)	0										
THE T	Nombre	71										
UE -	Capacité (TB)	21 852										
France -	Nombre	2				***************************************		(÷	
(territoires)	Capacité (TB)	1 390 ⁱ										
	Nombre	3										
Guinée ⁻	Capacité (TB)	1 439 ⁱ			***************************************		***************************************					
	Nombre	0										
Inde ⁻	Capacité (TB)	0										
T 1 / 1 -	Nombre	1 202										
Indonésie	Capacité (TB)	124 135 ⁱ										
Tuon -	Nombre	752						Ç			·····	
Iran	Capacité (TB)	56 949 ⁱ										
Japon	Nombre	0					***************************************					
зароп	Capacité (TB)	0										
Kenya	Nombre				***************************************		***************************************	\$			\$	
	Capacité (TB)											
Corée, rép.	Nombre	38									,	
de	Capacité (TB)	15 274 ⁱⁱ										
	Nombre	2										
Madagascar	Capacité (TB)	263 ⁱ										
3.4.1.1.1.	Nombre	62					***************************************					
Malaisie ⁻	Capacité (TJB)	6 773 ⁱ										
3.5	Nombre	10									,	
Maurice	Capacité (TJB)	2 444 ⁱ										
-	Nombre	29										
Oman	Capacité (TJB)	3 121 ⁱ										
Pakistan	Nombre								<u> </u>		<u> </u>	

		Espadon et germon	Plans de développement des flottes									
СРС		Année de référence 2007	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	Capacité (TB)											
Philippines	Nombre Capacité (TB)	9 958 ⁱ						×	•		·	
Seychelles	Nombre Capacité	1						×				
Scychenes	(TB)	536										
Sierra Leone	Nombre Capacité (TB)	0						·				
Sri Lanka	Nombre Capacité (TB)						***************************************					
Soudan	Nombre Capacité (TB)											
Tanzanie	Nombre Capacité (TB)	3						······				
Thaïlande	Nombre Capacité	957 ⁱⁱ						······		***************************************		
R.U. (territoires	(TB) Nombre Capacité	0						3				
O.I.) Vanuatu	Nombre Capacité	0						·····				
Sénégal	Nombre Capacité (TB)											
Afrique du Sud	Nombre Capacité (TB)	14 3 213 ⁱ										
Uruguay	Nombre Capacité (TB)											
Total	Nombre Capacité (TB)	2,228 252,926			3 1 112	7 3 341	3 438					

¹ N'a pas déclaré de capacité de référence au titre de la résolution 09/02. La capacité indiquée dans ce tableau correspond à celle déclarée au titre de la résolution 07/04 pour l'année 2006. Dans la majorité des cas, aucune information sur le ciblage n'a été déclarée.

ii Inclut la capacité des navires déclarés comme pêchant également les thons tropicaux.

iii La capacité déclarée correspond à deux navires.

Tableau 3. Comparaison entre les valeurs limites de la capacité (2006 pour les thons tropicaux et 2007 pour l'espadon et le germon) et les valeurs déclarées en 2008 pour les deux pêcheries.

СРС		Pêchant les thons tropicaux (Rés. 09/02)	Aucun ciblage 2006	Pêchant l'espadon et le germon (Rés. 09/02)	Aucun ciblage 2007	Pêchant les thons tropicaux 2008	Pêchant l'espadon et le germon 2008	Aucun ciblage 2008
	Nombre	10			9			8
Australie -	Capacité (TJB)	3 312			3 002			2 999
Daliza -	Nombre		8	10				9
Belize -	Capacité (TJB)		1 235	1 620 ⁱ				2 176
Chine -	Nombre		67	0				46 ⁱⁱ
Cilile	Capacité (TJB)		27 216	0				
Comores	Nombre		0	0				0
Comores	Capacité (TB)		0	0				0
Érythrée -	Nombre			0				0
-	Capacité (TB)			0				0
Union	Nombre		49	71		38	55	
Européenne	Capacité (TB)		96 595	21 852		83 098	16 537	
France	Nombre	2			2	2		
(territoires)	Capacité (TB)	1390			1 390	4638		
Guinée -	Nombre	3			3			
Gumee	Capacité (TJB)	1 439			1 439			
Inde -	Nombre		70	0				52
muc	Capacité (TJB)		32 789	0				13 596
Indonésie -	Nombre	1 202			1 202			
Indonesic	Capacité (TB)	124 135			124 135			
Iran -	Nombre	752			752			
11 a11	Capacité (TJB)	56 949			56 949			
Japon -	Nombre	······	227	0		210		
Japon	Capacité (TB)		139 818	0		129 285		
Kenya -	Nombre							2
	Capacité (TB)							741
Corée, rép.	Nombre	·	38	38		16		8
de	Capacité (TB)		15 274	15 274 ⁱⁱⁱ		6 529		3 152
Madagascar	Nombre	2			2			2
Madagascar	Capacité (TB)	263			263			263
Malaisie -	Nombre	28			62			56
Maidiste	Capacité (TJB)	2 299			6 773			6 698
Maurice -	Nombre	8			10			8
Maurice	Capacité (TJB)	1 931			2 444			1 619
Oman -	Nombre	24			29			27
Oman	Capacité (TJB)	3 126			3 121			4 281
Pakistan -	Nombre							
1 axistan	Capacité (TB)							
DI 11	Nombre	18			17			17
Philippines	Capacité (TJB/TB)	10 304			9 958			9 720
g	Nombre	34		1		38	0	
Seychelles	Capacité (TB)	41 735		536		42 174	0	
Sierra Leone -	Nombre	,	0	0				0
Sicira Leone	Capacité (TB)		0	0				0
Sri Lanka	Nombre							
on Dunna	Capacité (TB)							
Soudan -	Nombre							
Soudail	Capacité (TB)							
Tanzanie -	Nombre				3			
1 anzame	Capacité (TB)							
Thaïlande -	Nombre		9	3				6
	Capacité (TB)		13 771 ^{iv}	957				8 063
R.U.	Nombre		0	0				C
(territoires								
O.I.)	Capacité (TB)		0	0				(
Vanuatu -	Nombre							
v amuatu	Capacité (TB)							
Sénégal -	Nombre	3						
	Capacité (TJB)	1 251						
Afrique du	Nombre	13			14			10

СРС		Pêchant les thons tropicaux (Rés. 09/02)	Aucun ciblage 2006	Pêchant l'espadon et le germon (Rés. 09/02)	Aucun ciblage 2007	Pêchant les thons tropicaux 2008	Pêchant l'espadon et le germon 2008	Aucun ciblage 2008
Sud	Capacité (TJB)	3 013			3 213			1 974
	Nombre	1						
Uruguay	Capacité (TB)	1 016						
Total	Nombre	2 100	468	105	2 105	304	55	251
20002	Capacité (TJB/TB)	252 163	326 698	40 239	262 724	265 724	16 537	55 282

_

ⁱ Inclut la capacité des navires déclarés comme pêchant également les thons tropicaux, ce qui entraine un double comptage.

ii Données déclarées dans le rapport d'implémentations

iii La capacité de référence de la République de Corée concernant les thons tropicaux est celle de l'année 2000. Les mêmes navires pêchent les deux groupes d'espèces, ce qui conduit à un double comptage de la capacité.

^{iv} Inclut la capacité de trois navires déclarés comme pêchant également l'espadon et le germon, entraînant ainsi un double comptage.



